particuliers juge au Tribunal de Commerce ; — vice-président : MM. Jules Lahousse, entrepreneur de charpente et de menuiserie, membre de la Chambre de Commerce, et Léon Chantry, entrepreneur de peinture et de vitrerie, membre du Conseil des prud'hommes ; — trésorier : M. Benjamin Destrebecq, entrepreneur de marbrerie ; — secrétaire : M. Charles Desrousseaux fils, entrepreneur de charpente et de menuiserie ; — secrétaire-adjoint : M. Ch. Tonnel, entrepreneur de plomberie et de slaguerie ; — membres : MM. Louis Bosquet, membre du Conseil des prud'hommes, entrepreneur de charpente en fer et de serrurerie ; Charles Parent, entrepreneur de plomberie et zingouerie ; Descamps-Lamond, entrepreneur de plâtrage ; Gustave Leclercq, entrepreneur de maçonnerie, et Barne-Demay, entrepreneur de serrurerie et de ferblanterie.

LUMINOL Savon pour la Linge, la Laine et le Ménage.

Menus Faits de la Semaine

Accidents. — Mardi après-midi un accident de tramway qui n'a heureusement produit que des dégâts matériels est survenu rue de la Gare, vers quatre heures et demie. Le car n° 14, partant de la place de Tourcoing pour celle de Roubaix, par la place Fosse-aux-Chênes, a tamponné un camion attelé de deux chevaux appartenant à MM. Lantoin et Paris, rue Winoc-Chocqueel, qui débouchait de la rue Corneille. Le conducteur du camion n'avait pu voir arriver le tramway ; une voiture arrêtée à l'angle des deux rues empêchait la vue. Le choc fut très violent. Le timon du camion traversa l'avant du car, brisant les côtés de la plate-forme et la glace de la porte. Le wattman a eu la tête frôlée par la flèche ; un voyageur, Jules Boone, cocrisier à l'Hôtel du Cygne, a eu la poitrine comprimée entre le timon et la porte, mais il n'a reçu aucune blessure, il en a été quitte pour une commotion. Un des chevaux attelés au camion a été renversé et il a fallu un certain temps pour le relever. Le tramway a continué sa course jusqu'à Hoebaix et a été dirigé sur le dépôt.

— Jeudi vers midi et demie, une voiture-automobile passant rue des Orphelins, a tamponné une calandre appartenant à M. Jules Macke, entrepreneur de battage mécanique de tapis, rue de Lille à Mouvaux. Un brancard de la calandre et les bassins du cheval ont été brisés. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Vols. — Mardi après-midi, deux agents de sûreté ont arrêté rue de la Croix Rouge un jeune homme recherché pour vol commis à Valenciennes. C'est un nommé Alphonse Menez, âgé de quinze ans, domestique à Valenciennes. Il avait pris la fuite après avoir soustrait au préjudice de son patron, M. Péronne, une bicyclette marque « Rocher ». Adolphe Menez avait revendu la bicyclette et dépensé l'argent. Il a été écroué au poste central de police en attendant son transfert à Valenciennes.

— M. Henri Dupont, directeur d'usine, passait dans la rue Jacquart, mardi soir, vers onze heures et demie. Il remarqua que la porte du bureau de MM. Delvaye-Dujardin, liseurs, qui se trouve au numéro 29 de cette rue était entr'ouverte. Etonné de cette particularité, M. Henri Dupont, qui connaît intimement M. Félix Delvaye, dont la maison d'habitation est voisine du bureau, sonna à cette maison et prévint M. Delvaye. Celui-ci descendit aussitôt et les deux hommes pénétrèrent dans le bureau. Là, ils trouvèrent le coffre-fort, un lourd coffre, système Degrysse, enlevé du coin où il se trouvait et couché sur le sol, le dos en l'air. Dans le bureau rien d'autre n'avait été dérangé. Vraisemblement, les voleurs avaient préparé le coffre-fort pour l'emporter, mais dérangés, avaient été obligés de prendre la fuite sans rien emporter.

Pour pénétrer, les cambrioleurs avaient fait des pesées avec une forte pince, sur la serrure de la porte et avaient fait sauter la gâche. M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

— Des malfaiteurs inconnus ont dérobé, mardi soir, au préjudice de M. Charles Decupère, tisserand, rue de Nice, une paire de rideaux, trois chemises, deux taies d'oreillers. Ces objets avaient été placés sur une corde dans un terrain vague, en face de la maison par Mme Decupère.

— Jeudi matin, vers six heures et demie, M. Dupont, fermier au Clinquet, marchand de beurre, œufs et lait, se trouvait rue de Menin et servait ses clients. Profitant de ce qu'il était entré dans une maison pour y déposer du beurre, deux individus sont montés sur sa voiture et saisissant un panier rempli de beurre, l'ont pris la fuite. M. Dupont sortait de la maison où il était entré au moment où les deux voleurs descendaient de sa voiture. Il se mit à leur poursuite en criant : Au voleur !

A ce moment arrivait à l'autre extrémité de la rue le frère du marchand de beurre, Jules Dupont, fermier aux Orions. Il sauta à bas de sa voiture et barra la route aux deux fuyards. Ceux-ci abandonnèrent leur butin au milieu de la rue pour mieux fuir. M. Jules Dupont put en attraper un par le bras, mais le malfaiteur, d'une brusque secousse, lui fit lâcher prise. Les voleurs ont réussi à s'échapper. M. Dupont remis en possession de son bien, a refusé de porter plainte.

Incendies. — Un commencement d'incendie s'est déclaré au Blanc-Seau, dimanche, vers huit heures du soir. Le feu a pris dans la rue de Wattignies, chez M. J. Hasbenton, employé. Celui-ci était monté dans une chambre du premier étage et, ayant allumé une lampe, il jeta négligemment l'allumette dont il venait de se servir, sur une armoire voisine. Une bouteille à essence sur un meuble et le contact de l'allumette enflammée provoque une explosion. Le feu se communiqua aussitôt aux rideaux de la fenêtre, aux vêtements accrochés au mur et aux literies. L'alarme fut donnée et les postes des pompiers du Blanc Seau accoururent. Quelques seaux d'eau eurent raison de l'incendie. Les pompiers du poste central, prévenus par téléphone, vinrent avec leur matériel, mais n'eurent pas à intervenir. A huit heures cinquante, ils étaient de retour. Les dégâts, peu importants, s'élèvent à environ trois cents francs ; ils sont couverts par une assurance.

— Mercredi matin, vers huit heures, M. Auguste Fouse, peigneur, 38, rue Jacquart, descendant dans la cour-est de sa maison, trouva la cuisine-buse rempli de fumée. Un morceau de bois placé en face de calorifère était en feu. Il est probable qu'un charbon ardent sera tombé du foyer du calorifère et aura mis le feu au morceau de bois.

M. Fouse donna l'alarme et quelques instants après, les pompiers étaient sur les lieux. Quelques seaux d'eau eurent raison de feu.

Une enquête de gendarmerie a été ouverte pour savoir si le gaz qui s'échappait n'était enflammé. Les pompiers coupèrent le conduit et fermèrent la fuite avec quelques coups de marteau.

Les dégâts s'élèvent à quatre-vingts francs.

LA FAIBLESSE NERVEUSE

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME

Impuissance. — Neurasthénie. — Stérilité. — Ataxie. — Troubles cérébraux.

MALADIE DE L'ESTOMAC

Il n'est pas de plus triste état que celui du neurasthénique. Quelque jeune encore, il est débile, sans énergie, mélancolique : la vie lui est à charge. Il mange généralement avec appétit, et pourtant la digestion ne s'effectue pas ; il maigrit et s'affaibli de plus en plus ; courbature au réveil, il ressent des douleurs derrière la tête, est atteint de vertiges, de palpitations, souffre de son impuissance et des angoisses qui l'assaillent.

A tous ces maux, viennent s'ajouter, chez la femme, les lourdeurs du bas-ventre, les maux de reins, et avec la stérilité, la terrible menace du cancer ou des tumeurs !

Chez tous ces sujets, les organes ne fonctionnent pas, et, cependant, ni l'estomac ni le rein, ni l'intestin, ni la foie ne sont atteints.

Toutes les drogues ont été essayées, tous les systèmes ont échoué.

Seule, la méthode thérapeutique restitue rapidement l'énergie vitale en répandant dans l'organisme le fluide ti nécessaire à son équilibre, en même temps que les substances végétales stimulent les organes débilités, et c'est là tout le secret du triomphe du Phythérapeane, qui a obtenu des milliers de guérisons exposées au Temple de la Santé, visible tous les jours.

La méthode, facile à suivre, très peu coûteuse, est expliquée clairement au *Journal de Médecine française*, et il suffit d'écrire à M. le directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, rue de la Pépinière, à Paris, pour recevoir aussitôt un exemplaire de ce journal, qui est adressé *gratuitement* à toutes les personnes qui en font la demande.

Mouvaux

Etrennes et mendicité

Les gardes-chiourmes de Ratapoil

C'est aujourd'hui le Jour de l'An. Jour d'échange de baisers de Judas et de congratulations aussi hypocrites qu'intéressées. Jour d'étrennes aussi !

Nombreux seront les quémandeurs qui, iront exploiter la générosité des privilégiés de la fortune. Membreux aussi seront les mendiants de profession, qui, de porte en porte, iront tirer la sonnette.

Souhaitons que les personnes généreuses ne se laisseront pas exploiter par cette dernière catégorie de solliciteurs, qui ne font que cela du 1er Janvier au 31 décembre.

Dans surtout, les deux principaux connus de tout le monde, Pierrot et Pétrole, déguisés, en gardes-chiourmes, se livrent toute l'année à ce genre de mendicité : A la porte des édifices publics, mairie ou église, ils tendent effrontément la main et récoltent une sur la provision de *doupas* ce qui leur permet de distiller de fines parties nocturnes, tout en exposant la dame de pique et se gausant de la candeur de leurs victimes.

On les voit aussi journellement tirer les tireurs d'horoscopes et marchands de planètes, distribuer chez les cabaretiers des petits papiers qu'ils ont ramassés dans la boutique du perséquteur ou des *Rats de cave*, et débiter, devant le zinc, force boniments charlatanesques, tout en ingurgitant force petits verres au compte du prince ou de la princesse, en l'espèce, du cabaretier ou de la cabaretière, ce qui ne les empêche pas de tendre encore la main et de récolter toujours des gros sous.

Ceux-là, chers lecteurs, quand ils se présentent chez vous, pour étrenner vous les repousserez impitoyablement. Vous réserverez vos libéralités pour les familles dans la misère et les ouvriers en chômage. Ils vous en seront reconnaissants, tandis que les autres, qui ne sont que de vulgaires fricoteurs se moqueraient de vous.

Leur bornum, Ratapoil, expectorait, l'autre jour, sentencieusement ces paroles : « Quand je constate un abus, je le supprime ! » son ancien complice, Diafoirus, lui a fait malicieusement remarquer, qu'en fait d'abus, il ne connaissait même pas la signification de ce mot.

Si Ratapoil veut réellement supprimer des abus, qu'il interdise la mendicité, en commençant par ses casseroles galonnées, et tout le monde applaudira.

Hochefort.

Année terminée

La fin de cette année nous fait remémorer tous les faits saillants accomplis durant ces douze mois de lutte pour la vie.

Pas besoin d'avoir bonne mémoire pour se souvenir que cette douzaine écoulée fût pour nous membres de l'Union Sociale et Patriotique et tous les gens sensés, un nouvel horizon d'où émergea en Mai, neuf de nos amis résolus de défendre cet pour mil, dont pour dent, tout en qui touche la devise de notre pays : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous nous rappelons avec quel acharnement fut menée cette campagne électorale, nous avons pu constater ce qui animait nos adversaires, et notre joie fût immense en en apprenant les résultats. Ah ! que d'insanités que de grossièretés déversées sur nos amis ! jamais pareille chose ne fut mise en pratique chez nous ; mais à bout d'arguments, mentant la vérité en dévoir sous leurs pieds, il ne restait plus que les expédients. Que de cris ! que d'insultes ! nous en avons encore les oreilles pleines, heureusement que rien ne lassait nos candidats, car le 8 mai fût pour nous le prise de la Bastille radicale-Mouvaloise au chant de la *Marseillaise* et des acclamations de la majorité des électeurs.

Leurs insultes et mensonges avaient bien mal répondu à leur attente, le cri de à *bas la calotte* fût la faute la plus grave ; qu'ils en jugent son Messieurs par les paroles prononcées il y a quelques temps par un des leurs :

« Quand les imbéciles ont crié : A bas la calotte ! ils n'allongeaient qu'ils ont une politique. Ils sont et restent des *imbéciles* ». Celui qui prononça ce terrible aveu fût M. Henry Marat, député radical.

En juillet nous eûmes de nouveau à exprimer notre vote pour le Conseil Général, notre honorable candidat M. F. Lorthiois, l'emportait encore sur son ami de 50 voix environ en deux mois de temps.

Et depuis que voyons nous, l'inébranlable Hoet ? s'effrite de plus en plus, et nous nous demandons avec raison si d'ici peu une catastrophe n'est pas inévitable.

L'arrêt du conseil d'Etat n'est pas encore rendu public, mais il est connu, ne sera une preuve de plus à ajouter à celles que nous connaissons, de la culpabilité et de la bêtise d'adversaire déloyaux.

Que l'année qui commence soit malgré tout, et pour nous une trêve de querelles et de luttes stériles, qu'elle soit au contraire l'ouverture d'une ère de paix et de travail ; que tous ceux qui ont reçu mandat de leurs électeurs comprennent l'importance capitale qu'il y a de remplir intégralement le rôle qu'ils ont sollicité des Mouvalois.

Que ceux investis d'une mission quelconque, assument la responsabilité de leurs actes, et alors nous aurons vraiment et sûrement, à qui nous en prendre en cas de non exécution des promesses, par trop éloquentes, de la période électorale.

Que ceux qui ont conscience de leur devoir ne s'arrêtent pas à des mesquineries lancées à dessein dans le but d'éviter l'élection d'une jeune élève, en soutiennent à leurs collègues de quelque parti qu'ils soient ; ils auront fait preuve d'indépendance et de sagesse, qualités indispensables pour ceux qui veulent à tous prix remplir leurs devoirs de citoyens.

En terminant, nous ne pouvons ne remercier nos camarades de lutte, citoyens désintéressés, et toujours prêts, ainsi que nos amis à qui nous présentons nos meilleurs vœux de bonne année 1905.

L'Humoriste.

Dédié à Pierrot et à Pétrole

CODE PÉNAL

Art. 362. Quiconque sera coupable de faux témoignage en matière correctionnelle, sera puni de la réclusion.

Lille, 12 Novembre 1904. H.

Les tramways ouvriers. — Le 17 décembre courant, M. Henri Montaigne, envoyait à M. le directeur de la Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue, une pétition signée par une quinzaine d'ouvriers demandant qu'on leur accordât des billets aller et retour de Tourcoing jusqu'à la barrière de la Madeleine ou jusqu'à la rue Mongolfier. Cette autorisation accordée, ces ouvriers auraient tous les jours un bénéfice de 20 à 25 centimes, sur actuellement taller et le retour ne leur était accordé que jusqu'à la place de Marcq.

En réponse à cette pétition, M. le directeur de la Compagnie envoyait la lettre suivante aussi sympathique à méditer.

« Monsieur Montaigne,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 décembre et de la pétition annexée.

« Je donne des instructions pour qu'à l'avenir les ouvriers utilisant les cars partant de Tourcoing à 5 h. 55 et 6 h. 20 et montant avant la place de Marcq, reçoivent des billets de faveur ouvriers pour la Madeleine et Lille.

» Veuillez agréer, etc. »

Peu à peu, les ouvriers obtiendront ainsi satisfaction à leurs revendications.

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les varices phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Le flacon **4 fr. 50** franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

WASQUEHAL

Notice historique sur Wasquehal

(*suite*)

CHAPITRE IV

Charges et Impositions

2. — *Les impôts à Wasquehal aujourd'hui.*

Budgets comparés de la commune de Wasquehal.

Année 1880

Total des recettes : 81.623 fra, 07 ; total des dépenses : 80.088 fra, 09 ; excédent de recettes : 1.534 fra, 98 ; reliquat de l'exercice précédent : 2.058 fra, 39 ; reliquat définitif : 3.593 fra, 37 ; nombre de centimes additionnels communaux : 68 ; montant du principal des quatre contributions directes : 19.123 fra, 01.

Année 1884

Total des recettes : 71.937 fra, 72 ; total des dépenses : 76.593 fra, 38 ; excédent des dépenses : 4.657 fra, 66 ; reliquat de l'exercice précédent : 21.634 fra, 99 ; reliquat définitif : 16.977 fra, 33 ; nombre de centimes additionnels communaux : 58 ; montant du principal des quatre contributions directes : 20.167 fra.

Année 1885

Total des recettes : 47.684 fra, 15 ; Total des dépenses : 52.657 fra, 88 ; excédent des dépenses : 4.973 fra, 73 ; reliquat de l'exercice précédent : 16.977 fra, 33 ; reliquat définitif : 12.003 fra, 60 ; nombre de centimes additionnels communaux : 53 ; montant du principal des quatre contributions directes : 20.750 fra.

Année 1899

Total des recettes : 102.298 fra, 05 ; total des dépenses : 50.008 fra, 54 ; excédent des recettes : 51.689 fra, 53 ; reliquat de l'exercice précédent : 4.615 fra, 68 ; reliquat définitif : 56.305 fra, 21 ; nombre de centimes additionnels communaux : 61 ; montant du principal des quatre contributions directes : 37.373 fra, 08.

Année 1900

Total des recettes : 71.235 fra, 50 ; total des dépenses : 105.173 fra, 08 ; excédent des dépenses : 34.937 fra, 54 ; reliquat de l'exercice précédent : 56.305 fra, 21 ; reliquat définitif : 22.367 fra, 67 ; nombre de centimes additionnels communaux : 51 ; montant du principal des quatre contributions directes : 40.818 fra, 81.

Année 1903

Total des recettes : 121.824 fra, 01 ; total des dépenses : 152.175 fra, 81 ; excédent de dépenses : 27.551 fra, 78 ; reliquat de l'exercice précédent : 37.072 fra, 29 ; reliquat définitif : 9.520 fra, 51 ; nombre de centimes additionnels communaux : 50 ; montant du principal des quatre contributions directes : 49.273 fra, 54.

Nous extrayons de ce dernier budget à titre d'indication les chiffres des quelques chapitres suivants :

Recettes provenant de concessions de terrains : 681 fra, 24 ; dépenses d'entretien des édifices communaux : 5.213 fra, 91 ; dépenses d'éclairage public : 4.074 fra, 50 ; dépenses des chemins vicieaux et ruraux : 10.179 fra, 51 ; dépenses pour subventions aux sociétés musicales : 500 fra.

Nous terminons ici ce chapitre des charges et impositions à Wasquehal sous l'ancien et sous le nouveau régime.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir donné un état complet des finances communales, mais nous croyons avoir dit l'essentiel et donné des éléments d'appréciation suffisants.

Cela nous suffit, quant à nous, car en matière fiscale surtout, si nous voulions être complets, il nous faudrait forcément dépasser le cadre d'une simple notice, tandis que nous devons nous contenir dans les limites d'une étude qui n'est pas encore un : histoire complète de Wasquehal.

Erratum. — Lire dans le précédent article Les droits de *place*, au lieu de les droits de *police*.

(A suivre). GASTON BARLEN

Ancien Conseiller municipal de Wasquehal.

(REPRODUCTION INTERDITE)

BULLETIN FINANCIER

Agence Générale de la Presse

17, rue Le Peletier

Paris, 28 Décembre.

Bien que les affaires aient été calmes, et malgré quelques réalisations de bénéfice, la tendance du marché est restée favorable cette semaine.

Notre 3 % a bénéficié des achats importants, a regagné plusieurs fractions.

Les fonds d'Etat et plus particulièrement l'Extérieur et le Turc ont été bien tenus.

Les fonds russes sont restés calmes et résistants, sans grandes variations de cours. Les sociétés de crédit ont bénéficié de meilleures dispositions, le Crédit Lyonnais et le Comptoir d'Escompte notamment.

Rien de bon également aux grands chemins, malgré le peu d'activité du Lyon transcontinental. L'obligation Ouest 2 1/2 reste demandée à 103.

Le groupe des valeurs industrielles est de tendance assez bonne dans son ensemble. La Thomson et le Métropolitain sont restés soutenus, sans grands changements.

L'obligation 5 % du Port de Rosario a progressé à 484,50. Mise d'or formes : Vaclyk tient toujours environ de 75.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 23 au 30 Décembre

Naissances du 23. — Rachel Deschamps, rue Serpentine. — Maxine Dujardin, rue Claude-Lernard, 38. — Lucien Mathieu, rue de la Blanche-Porte, 207. — Esther Derycke, rue Solférino, 19. — Anna Clauss, rue du Brun-Pain, 81.

Du 24. — Plantefève Henri, rue du Général-Bonnaud, 66. — Casier Jules rue de Madrid, 24. — Vanoverschelde Marie, rue Nationale, 124. — Juvené Raymonde, rue du Pont-de-Neuville, 120. — Dal Jeanne, rue du Halot, 77. — Catteau Noël, rue de Metz, 37. — Guérin Léa, et Brigitte, rue du Brun-Pain, 103. — Vandenbroucke Marguerite, rue de Jemmapes, 15. — Spriet Marie, rue Cavier. — Farrest Claire, rue Fin-de-la-Guerre, 203.

Du 25. — Georges Verhecke, rue du Pont-de-Neuville. — Eugène Debiaschop rue de l'Epinette, 11. — Antoinette Leurent, boulevard Gambetta, 48. — Marie Dhalluin, rue des Champs, 123. — Alphonse Deepyre, rue du Clinquet. — Marie Devos, rue d'Hanbourdin, 40.

Du 26. — Marie Wiart, rue de Lorraine, 18. — Andrée Flament, rue des Pâtis. — Noël Delannoy, rue Nationale, 124. — Andrée Holtekiet, rue La-Fontaine, 42. — Albert Boute, rue de Mazamet.

Du 27. — Thérèse Michel, rue de Guisnes, 195. — Georges Toulemonde, rue de la Baille, 142. — Julien Rimpe, rue du Halot, 2. — Norbert Dewitte, rue Magenta, 56. — Jeanne Selosse, rue Cadeau, 109. — Emilie Vanbetten, rue Belle-Vue, 53. — Noël Verbeke rue d'Iéna, 29.

Du 28. — Elise Duchatel, rue Augereau. — Henri Choquet, rue Nationale, 124. — Berthe Desmettre, rue de Courtrai. — Noël Vancoverbeke, rue des Phalempins.

Du 29. — Marie Leclercq, rue des Cinq-Voies. — Désiré Tanghe, rue de Madagascar. — Albert Ottevaere, rue Nationale, 142. — Jean Delahaye, rue de la Bourgogne. — Henri Dancoisne, rue des Champs. — Arthur Dourmeaux, rue de Belfort.

Mariages. — Vanoverschelde Alfred, sans profession, et Jeanne Ledieux, sans profession. — Demeulle Henri, mécanicien, et Gérard Germaine, couturière. — Clovis Lahousse garçon brasseur, et Dilemanck Anna, sans profession, sans profession, couturière, et Blanche Bruneau sans profession.

Décès du 23. — Marcel De Vaere, 3 ans, rue de l'Ermitage. — Antoine Hoolemont, 64 ans, quai de Halot. — Germaine Cadart, 1 mois rue Roche. — Marie Verhiest, 34 ans, rue Nationale. — François Vancraeynest, 79 ans, rue de Lille.

Du 24. — Léocadie Florin, 60 ans rue de Gand. — Claire Denimal, 38 ans rue Nationale. — Henri Plankart, 45 ans rue de Châteu.

Du 25. — Pierre Depaepe, 41 ans rue Fénelon, 21 — Eugène Poulain, 3 mois, rue Jacquart. — François Estepont, 85 ans rue de Verdun. — Hortense Leduc, 63 ans, rue de la Lille.

Du 26. — Jeanne Liber, 28 ans, rue du Maréchal-Ney. — Charles Sequaere, 76 ans rue de la Lainé. — Désiré Deterie, 81 ans rue de Lille 121. — Emile Pollet, 45 ans, tisserand rue Lhomond 42.

Du 27. — Alphonse Lecoffre, 65 ans, rue des Orions. — Raymonde Plantefève, 73 ans, rue du Général-Bonnaud, 61. — Rosalie Dhalluin, 81 ans, rue de Lille 121.

Du 28. — Florimée Leblanc, 57 ans, rue d'Euvrei 3. — Marie Leuaffre, 3 mois, rue du Moulin-Fagot. — Charles Gilles, 52 ans, rue de Guisnes 201.

Du 29. — Jeanne Callens, 29 jours, rue A.-Tostrée, 122. — Henri Facque, 8 mois, rue de la Cloche, 2. — Joseph Mortreux, 2 mois, rue de Cinquet, 43.

LE SOUVERAIN REMÈDE

PEUT-ÊTRE avez-vous malheureusement en votre famille quelque proche qui, souffrant d'affections de la peau telles que scrofule, eczéma, etc., ne saurait s'en débarrasser.

Laissez-nous donc attirer votre attention sur le remède : L'EMULSION SCOTT

Les affections de la peau sont particulièrement ennuyeuses et énervantes ; en cas de scrofule, elles indiquent généralement qu'en même temps le malade est prédisposé à la consomption sinon déjà atteint. Du stille, mettez donc fin à tous ces maux ! L'EMULSION SCOTT vous y aidera prodigieusement car, ainsi que l'affirment les plus éminents Docteurs, elle agit promptement et parfaitement en semblable cas.

Trouver le juste remède est de la première importance ; ne vous exposez donc pas à un mécompte et faites tout pour obtenir sûrement votre guérison. Adressez-nous, sans omettre de mentionnez ce journal, o fr. 50 de timbres, nous vous enverrons franco un échantillon. Vous pourrez ainsi vous convaincre que réellement l'EMULSION SCOTT, agréable au palais, facile à digérer, n'occasionne aucun des désagréments communs à l'Huile ordinaire de foie de morue. L'échantillon vous fera connaître aussi cette marque de fabrique qui, se trouvant sur tout flacon EMULSION SCOTT vous en garantit l'authenticité et vous assure un prochain rétablissement.

SI VOUS COMMENCEZ AUJOURD'HUI À PRENDRE L'EMULSION SCOTT, C'EST D'AUJOURD'HUI MÊME QUE COMMENCE VOTRE GUÉRISON.

LE SOUVERAIN REMÈDE.

EMULSION SCOTT, (Delouche & Cie), 356, rue St Honoré, Paris.

COMPTOIR DES COLONIES

CHOCOLAT de L'ABBAYE D'IGNY

Dépositaire : 2, Rue de l'Est

— TOURCOING —

Vélos Demi-ouvrier en vélos et motocyclette, connaissant à fond montage & réparation, cherche même maison désire changer. Prendre adresse au bureau de journal.

Chambre Garnie à louer pour personne tranquille. S'adresser rue de la Cloche, 61, Tourcoing.

BATTAGE DE MATELAS

Charles LEMAN

66, Rue Marengo, TOURCOING

TRAVAIL SOIGNÉ. — PRIX MODÉRÉS